



**CONVOCAION AU SEMINAIRE LIFA ET
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIFA
SAMEDI 5 AVRIL 2025 INSEP Salle Paris 1900**

Paris, le 5 mars 2025

Madame, Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir participer au Séminaire clubs LIFA le samedi 5 avril 2025 à partir de 8h30

SEMINAIRE DES CLUBS LIFA
5 avril 2025 à L'INSEP
08h30

et à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la LIGUE DE L'ÎLE-DE-FRANCE D'ATHLÉTISME (LIFA), le samedi 5 avril 2025 à 14h30 à l'INSEP, salle Paris 1900

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
5 avril 2025 à L'INSEP
14h30
ORDRE DU JOUR

- ☞ Rapport du Président de la Commission des Statuts et Règlements ;
- ☞ Election des Délégués des Clubs à l'Assemblée Générale FFA ;
- ☞ Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2024 ;
- ☞ Allocution du Président ;
- ☞ Rapport de la Secrétaire Générale ;
- ☞ Intervention sportive - Bilan 2024 et présentation des actions sportives 2025 ;
- ☞ Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes ;
- ☞ Rapport financier et présentation des comptes 2024 ;
- ☞ Rapport du Commissaire aux comptes ;
- ☞ Vote pour l'approbation des comptes 2024 et affectation du résultat ;
- ☞ Présentation du budget 2025 ;
- ☞ Vote du budget 2025 ;
- ☞ Vote des conventions réglementées ;
- ☞ Intervention des personnalités ;
- ☞ Remise des médailles de Platine et d'Or FFA ;

17 :00 Clôture de l'Assemblée Générale

Un repas est prévu à la cafétéria de l'INSEP pour ceux qui restent la journée.

Veillez croire, Madame, Monsieur, le Président, à l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Arnaud FLANQUART
Président de la Ligue de l'Île-de-France d'Athlétisme

FICHE DE REPRÉSENTATION DU CLUB

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DE L'ILE DE FRANCE D'ATHLETISME

FICHE À REMETTRE AVANT L'AG POUR VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Rappel des textes :

Article 9 - Représentants de Clubs et pouvoirs

9.1 Les Clubs sont représentés par leur Président ou toute personne mandatée expressément à cet effet. Cette dernière doit être licenciée au titre de ce Club à la date de l'assemblée générale, et être en possession d'un pouvoir à en-tête du Club, daté et signé de son Président ou de son Secrétaire général.

9.2 Le vote par procuration est autorisé ; toutefois, le représentant d'un Club ne peut recevoir une procuration que d'un seul autre Club de sa Ligue ; étant ainsi entendu qu'un représentant ne peut pas être titulaire de plus de deux pouvoirs (son mandat de représentant et une procuration).

9.3 Le vote par correspondance n'est pas admis.

3 situations, 3 possibilités. Une seule est à utiliser par chaque club selon la situation

A - Si le club est représenté par son (sa) Président(e) ou son (sa) Secrétaire Général(e), remplir le cadre ci-dessous :

NOM DU CLUB : _____

N° DU CLUB : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction* : Président(e) / Secrétaire Général(e), N° de licence : _____

Signature : _____

(* Rayer la mention inutile

B - Si le club n'est pas représenté par le (la) Président(e) ou le (la) Secrétaire Général(e), mais par une personne du même club, remplir le cadre ci-dessous :

NOM DU CLUB : _____

N° DU CLUB : _____

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____

Président(e) / Secrétaire Général(e) * du club ci-dessus nommé donne pouvoir à

M. (Nom, Prénom) : _____

Licence n° : _____ membre de mon club

pour représenter ce club à l'Assemblée Générale de la Ligue de d'Athlétisme le 5 avril 2025 et prendre part aux différents votes qui auront lieu ce jour.

Signature du (de la) Président(e) ou _____ Signature du (de la) représentant(e) du club :

du (de la) Secrétaire Général(e) :

(* Rayer la mention inutile

C - Si le club est représenté par une personne d'un autre Club, elle-même déjà chargée de représenter son propre club :

NOM DU CLUB : _____

N° DU CLUB : _____

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____

Président(e) / Secrétaire Général(e) * du club ci-dessus nommé donne pouvoir à

M. (Nom, Prénom) : _____

Licence n° : _____ représentant **de son** club _____

pour représenter mon club à l'Assemblée Générale de la Ligue de d'Athlétisme le 5 avril 2025 et prendre part aux différents votes qui auront lieu ce jour.

Signature du (de la) Président(e) ou _____ Signature du (de la) représentant(e) du club :

du (de la) Secrétaire Général(e) :

(* Rayer la mention inutile

NB : le détenteur de la fiche C pour un autre club que le sien doit donc aussi être détenteur pour son club de la fiche A ou B

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS LIFA À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FFA

MODÈLE DE FICHE DE CANDIDATURE

**Doit parvenir, par courrier à la LIFA ou par courriel à l'adresse lifa@athleif.org
au plus tard le 21 mars 2025 (minuit dernier délai, par mail ou par poste cachet de la poste faisant
foi).**

Selon les articles 35 et 36 des statuts, l'Assemblée Générale de la Ligue élit les représentants des clubs de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFA.

En vertu de l'article 35, le nombre de postes à pourvoir est de :

1 délégué de clubs titulaires

NOM DU CLUB : _____

N° DU CLUB : _____

Je, soussigné Président(e) / Secrétaire Général(e) du
Club..... déclare que le Club présente comme candidat(e) à
l'élection des Délégués de Clubs de la Ligue
M. / Mme titulaire de la Licence
n° (valide pour la saison administrative 2024-25)
au sein du Club et demeurant

.....
.....

Code Postal

Ville

Fait à le..... 2025

Nom et signature du Président /
Secrétaire Général du Club

Nom et signature du / la candidat(e)

Attention, un club ne peut présenter qu'un seul candidat à l'élection des délégués de club.